

# RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI À L'AUBE DU *BREXIT*

À la mi-janvier, le rejet massif par le Parlement britannique de l'accord sur le *Brexit* négocié par Theresa May et la Commission de Bruxelles est venu renforcer à tout le moins les incertitudes sur l'issue du processus. Sans préjuger de l'avenir, le retrait sans accord de l'Union européenne à la fin mars 2019 apparaît comme un scénario possible. Les conséquences économiques pour le Royaume-Uni seraient sans doute significatives, bien au-delà simplement de la dégradation de la confiance des ménages et des entreprises et des mouvements du taux de change de la livre sterling. Le *Brexit* affectera en effet la croissance des pays partenaires, en réduisant leurs débouchés à l'exportation et en contraignant leurs projets d'investissement. Nous proposons ici un focus sur les relations économiques entre le Royaume-Uni et la France.

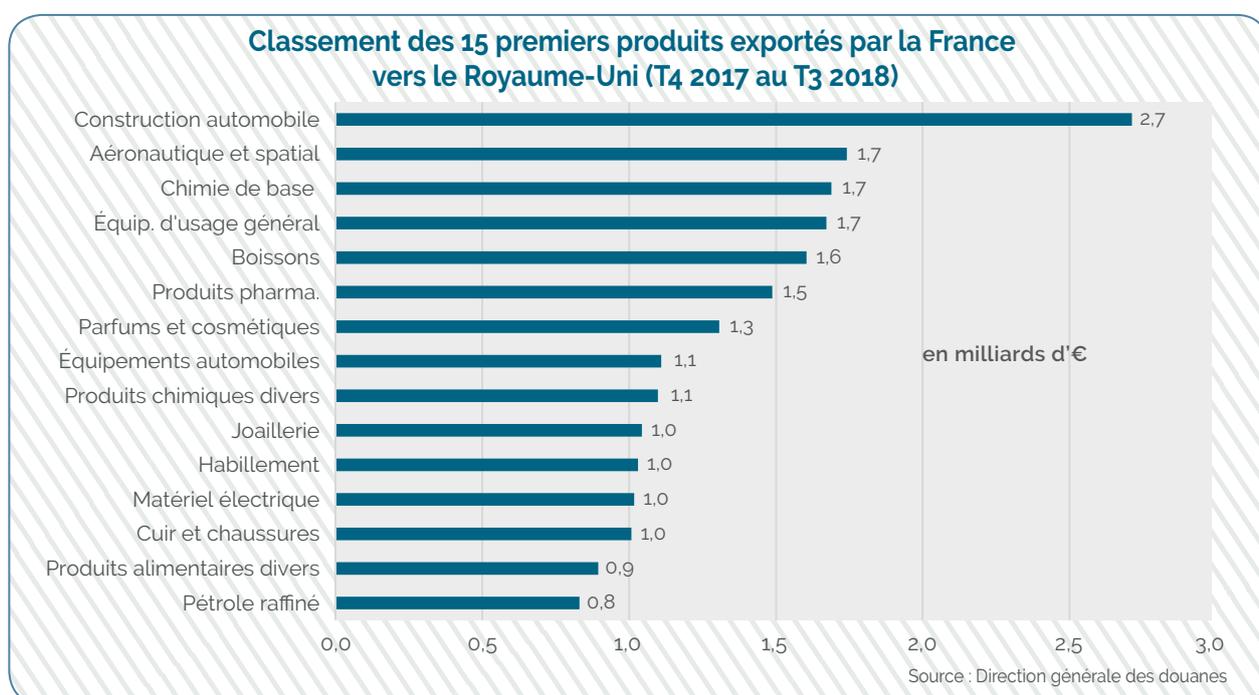
## EN RÉSUMÉ

- Le Royaume-Uni constitue un débouché commercial de premier ordre : les entreprises françaises y expédient chaque année l'équivalent de 30 à 32 milliards d'euros de marchandises.
- L'Hexagone exporte notamment des produits alimentaires et chimiques, des biens d'équipement et des matériels de transport (automobiles et pièces pour l'aéronautique).
- Si notre solde extérieur est globalement déficitaire, celui mesuré avec le Royaume-Uni est positif à hauteur de 9 milliards d'euros.
- Le solde bilatéral des échanges de services est également excédentaire, de plus de 5 milliards d'euros.
- Le stock d'investissements directs français détenu outre-Manche – qui inclut entre autres les prises de participation et les bénéfices réinvestis – est évalué à 112 milliards d'euros en 2017, dont un peu plus d'un quart relève du champ de l'industrie manufacturière. Il est stabilisé depuis trois ans, demeurant inférieur de 100 milliards à l'encours recensé aux États-Unis, premier pays destinataire.
- Seulement une centaine d'entreprises métallurgiques sous contrôle français sont installées chez notre voisin britannique, pour un effectif d'environ 18 000 personnes.

## 1. Échanges extérieurs

Le Royaume-Uni importe massivement pour satisfaire sa demande interne. Selon les statistiques compilées par l'OCDE, plus de 70 % des biens manufacturés consommés par les ménages britanniques sont acheminés depuis l'étranger, alors que le ratio est un peu inférieur à 50 % en France par exemple.

Tous biens confondus, il s'agit de notre sixième client, quasiment à égalité avec la Belgique, cinquième. La France a en effet exporté vers le Royaume-Uni pour un montant de 32 milliards d'euros lors des douze derniers mois connus en novembre 2018, soit 6,7 % de ses exportations totales. Les produits relevant de la construction automobile sont les premiers expédiés depuis notre territoire, suivis par l'aéronautique qui devance de peu plusieurs autres secteurs dont celui des biens d'équipement d'usage général (moteurs, turbines, pompes, compresseurs, etc.). **Au total, selon la Direction générale des Douanes, en 2017, un peu plus de 31 000 entreprises implantées dans l'Hexagone ont exporté outre-Manche, nombre qui n'a pas varié par rapport aux années précédentes.**



**En cumulé sur douze mois en novembre 2018, la France a expédié près de 110 000 véhicules automobiles particuliers outre-Manche.** Le Royaume-Uni représente le cinquième marché à l'export dans ce secteur derrière l'Italie (190 000 véhicules en 2017) et devant la Pologne (80 000 véhicules). Il constitue également un débouché de poids pour les véhicules utilitaires et industriels (respectivement 37 000 et 4 400 unités exportées).

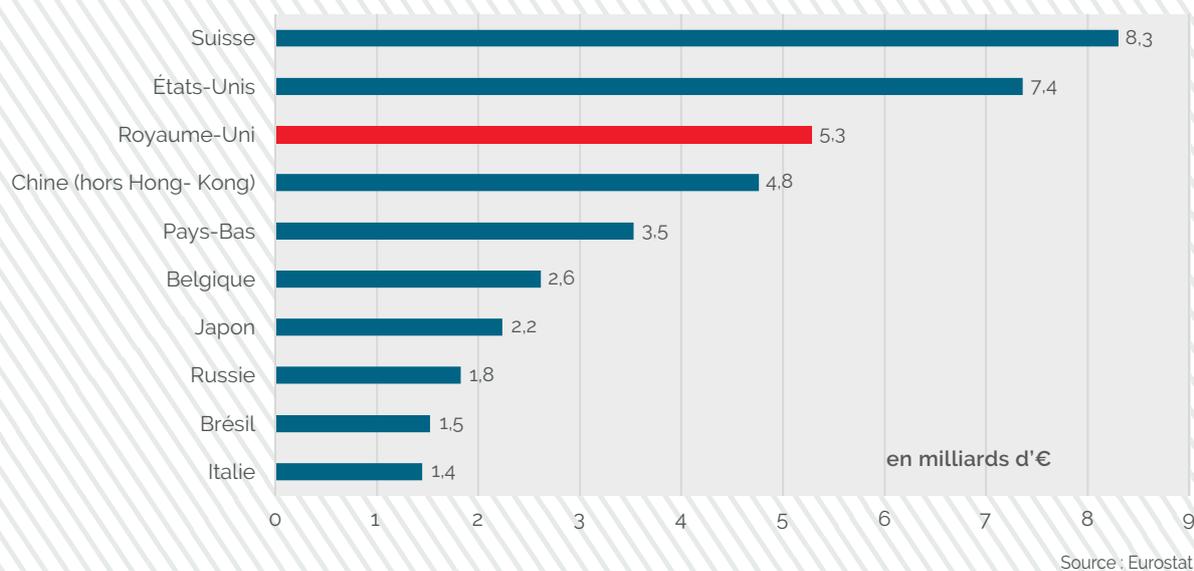
Dans l'aéronautique, le Royaume-Uni est une destination clé de la chaîne de production d'Airbus en Europe. En effet, le pays est le fournisseur des ailes de l'ensemble des avions du groupe qui sont notamment importées en France pour l'assemblage final (pour une valeur d'environ 1 milliard d'euros par an). Il fabrique également des turboréacteurs, lesquels sont ensuite acheminés dans l'Hexagone (plus de 7,6 milliards d'euros en 2017). En 2018, les achats de ce type de bien au Royaume-Uni ont toutefois sensiblement reculé, de sorte qu'ils évoluent désormais à moins de deux milliards d'euros en rythme annuel. Le ralentissement de la cadence d'assemblage d'A380 - pour lesquels Rolls-Royce fournit un type de motorisation - pourrait expliquer en partie ce résultat.

**À plus de 9 milliards d'euros lors des douze derniers mois renseignés, le Royaume-Uni est de loin le premier partenaire avec lequel notre solde bilatéral de biens est excédentaire, avant**

**celui enregistré avec Singapour et les États-Unis.** Il s'est d'ailleurs renforcé sur la période récente, principalement en raison de la contraction des importations en provenance d'outre-Manche, retombées à leur niveau de 2013. Pourtant, la chute de la livre sterling consécutive au *Brexit*, puis sa relative stabilité face à l'euro depuis lors, ont rendu les produits acheminés en France moins coûteux. Si la chute des importations concerne les matériels de transport, elle est également observée pour d'autres produits, notamment ceux en pétrole raffiné (- 21 % sur les douze derniers mois connus) et en matériel électrique (- 13 %). À l'inverse, les achats de biens pharmaceutiques au Royaume-Uni ont par exemple bondi de 30 % en liaison avec le gonflement des stocks des entreprises françaises productrices de médicaments.

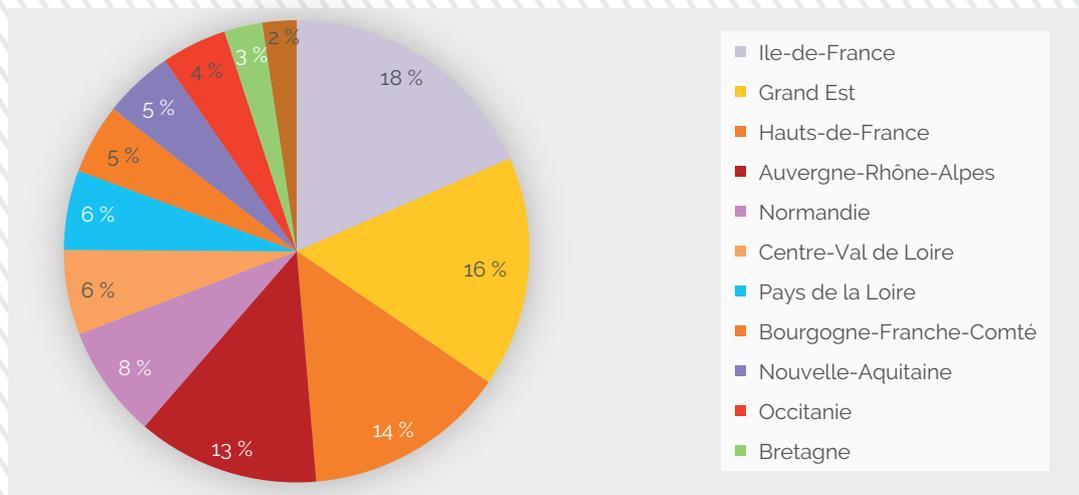
**Fait moins connu, les échanges bilatéraux de services avec le Royaume-Uni affichent également un solde largement positif : selon les statistiques diffusées par Eurostat elles-mêmes produites par la Banque de France, celui-ci s'est élevé à + 5,3 milliards d'euros durant les quatre derniers trimestres connus à l'été 2018 ;** il avait quasiment atteint + 7 milliards en 2017, meilleur résultat de la décennie en cours. C'est notre troisième excédent derrière les États-Unis et la Suisse (respectivement plus de 7 et 8 milliards d'euros) ; avec + 2,3 milliards d'euros, le poste des voyages se positionne largement en tête avec les transports (+ 1,7 milliard, majoritairement grâce aux résultats dans le secteur aérien), devant les « services de production manufacturière des intrants physiques appartenant à des tiers » (sous-traitance à l'étranger) et les « autres services adressés aux entreprises » (services commerciaux, conseil, R&D, etc.), qui dépassent chacun 1 milliard. Le solde français des services financiers affiche un solde proche de l'équilibre (- 0,2 milliard).

#### Classement des 10 premiers pays avec lesquels la France enregistre un excédent de sa balance des services (T4 2017 au T3 2018)



L'impact du *Brexit* sera par nature inégal selon les territoires. Le montant des exportations vers le Royaume-Uni réalisées par les trois principales régions exportatrices françaises représente quasiment la moitié de celui de l'ensemble des treize régions. Il est a minima le cinquième client de chacune d'entre elles, à l'exception de PACA où il figure en dixième position. C'est même le deuxième partenaire du Centre-Val-de-Loire (derrière l'Allemagne) et le troisième du Grand Est (derrière l'Allemagne et l'Italie).

### Répartition des exportations de la France vers le Royaume-Uni par région (T4 2017 au T3 2018)



Source : Direction générale des douanes

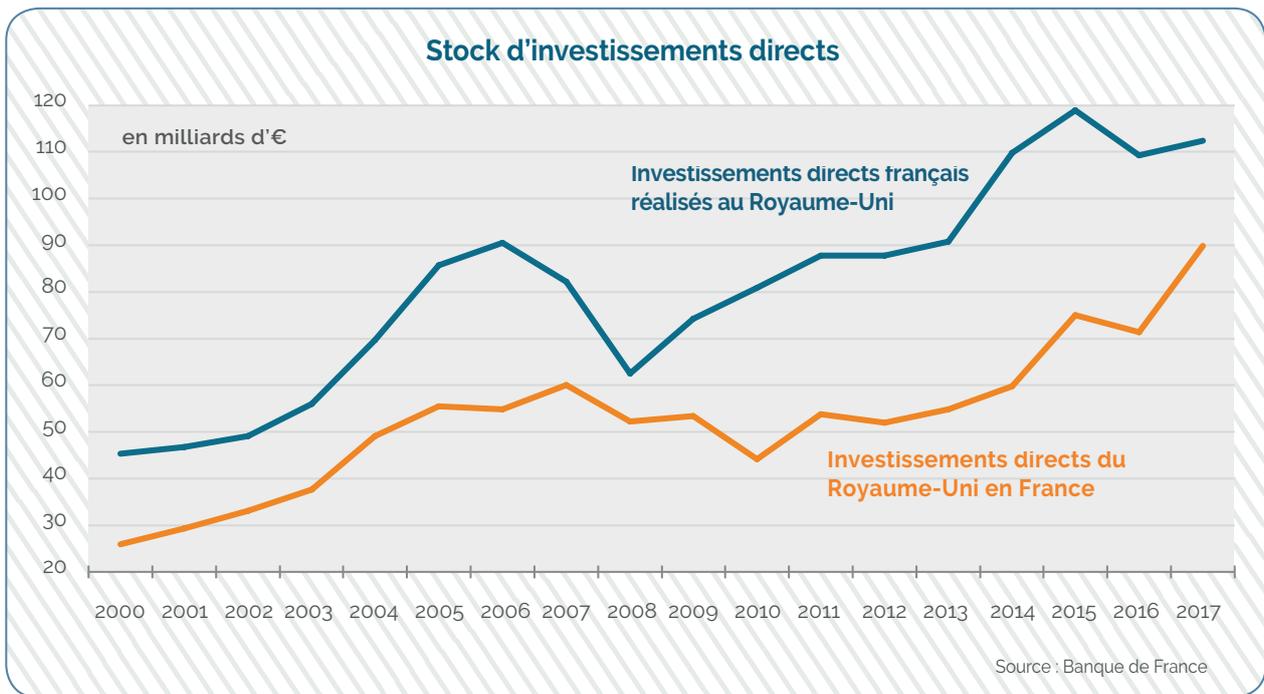
## 2. Investissements directs <sup>(1)</sup> et implantations d'entreprises

### 2.1. Investissements directs étrangers (IDE)

Pour seulement la troisième fois depuis 2000, les flux nets d'investissements directs français au Royaume-Uni (montant des investissements tels que des acquisitions d'actifs ou de sociétés, déduction faite des désinvestissements tels que des cessions d'actifs, de filiales ou de sociétés) étaient devenus négatifs en 2016. Ils sont repartis à la hausse l'année suivante (à plus de 7 milliards d'euros), pour une large part réalisés dans le secteur des services.

**Évalués en stock, les IDE français au Royaume-Uni sont ressortis à plus de 112 milliards d'euros en 2017 selon la Banque de France, soit 9,3 % des investissements directs étrangers français comptabilisés dans le monde.** Ils sont les quatrièmes plus élevés derrière ceux réalisés aux États-Unis (stock de 212 milliards), en Belgique (148 milliards) et aux Pays-Bas (132 milliards). Le stock d'investissements dans l'industrie manufacturière de l'autre côté de la Manche atteint 29,5 milliards d'euros, c'est-à-dire plus de 26 % du total ; il regroupe notamment ceux appartenant aux champs de l'agroalimentaire et des matériels de transport. Le stock d'investissements s'élève à respectivement 27 et 15 milliards dans les activités financières et dans la production-distribution d'électricité. **Le stock d'IDE du Royaume-Uni en France est estimé à 90 milliards en 2017 ; seuls les Pays-Bas et le Luxembourg font mieux, l'Allemagne procédant à des investissements directs à hauteur de 68 milliards.**

<sup>1</sup> Investissements par lesquels des entités résidentes d'une économie acquièrent un intérêt durable dans une entité résidente d'une économie étrangère. Par convention, on considère qu'il y a intérêt durable et donc investissement direct lorsqu'une entreprise détient au moins 10 % du capital ou des droits de vote d'une entreprise résidente d'un pays autre que le sien ; les IDE regroupent également les investissements immobiliers, les bénéfices réinvestis et les prêts intra-groupes.



## 2.2. Implantations d'entreprises

Selon les statistiques compilées par Eurostat sur les filiales étrangères en 2016, 1 375 sociétés françaises étaient implantées outre-Manche, rassemblant 330 000 personnes pour un chiffre d'affaires proche de 100 milliards d'euros. En parallèle, le Royaume-Uni contrôlait environ 3 000 entreprises sur le sol français. La grande majorité d'entre elles appartiennent au champ des services (84 % du total), en particulier le commerce, les services aux entreprises et la finance. L'ensemble de ces sociétés emploient près de 170 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de l'ordre de 78 milliards d'euros.

**Dans les secteurs de la métallurgie, 182 entreprises présentes sur le sol français étaient contrôlées par le Royaume-Uni.** Ce dernier se situe ainsi en cinquième position, regroupant 7 % des entreprises métallurgiques sous contrôle étranger dans l'Hexagone (l'Allemagne, première du classement, en contrôle 20 %). Ces entreprises emploient environ 15 000 personnes, soit un peu plus de 1 % du nombre total de salariés comptabilisés dans les secteurs d'activité de la branche, (en particulier dans les biens d'équipement, notamment l'électronique et la mécanique). Au total, environ un quart des salariés de la métallurgie en France exercent dans des entreprises sous contrôle étranger, principalement américaines et allemandes (85 000 et 75 000 personnes). En termes d'activité, les entreprises de la branche sous contrôle britannique ont réalisé en 2016 près de 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires (soit 1 % du chiffre d'affaires total de la métallurgie en France). **Au final, le poids du Royaume-Uni dans la métallurgie en France apparaît modéré,** notamment par rapport à celui que peuvent revêtir les États-Unis ou l'Allemagne. La présence française de l'autre côté de la Manche est un petit peu plus significative puisque, bien que seulement 103 entreprises de la métallurgie sous contrôle français y soient implantées, elles emploient 18 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros.

### Effectifs des entreprises de la métallurgie sous contrôle étranger en France en 2016

